

L'Université Responsable : définition, missions, enjeux des pays du Sud et focus sur l'Afrique

The Responsible University: Definition, Missions, Challenges in the Global South, and a Focus on Africa

Dave MOBHE BOKOKO¹

¹ Laboratoire ISI/Lab.RII, Université du Littoral Côte d'Opale, France, mobheabdave@gmail.com

RÉSUMÉ. Le dernier rapport du GIEC met en lumière les dommages irréversibles sur l'environnement causés par l'activité humaine, en soulignant les disparités régionales et la vulnérabilité accrue des pays du Sud. Ce contexte alarmant de crise de durabilité appelle de manière urgente les universités à fournir des connaissances et des solutions adaptées. En intégrant le principe de responsabilité dans leurs missions d'enseignement, de recherche et de valorisation de la recherche, les universités responsables jouent un rôle crucial en formant des décideurs engagés aux ODD, en menant des recherches socialement pertinentes et en développant des innovations responsables. Cet article tente d'examiner comment les universités dans des pays du Sud contribuent à la formulation et à la mise en œuvre de solutions pour répondre aux enjeux de durabilité de leur territoire. Il montre que la notion d'université responsable est particulièrement importante pour ces pays, en raison des impacts disproportionnés du changement climatique, ce qui exacerbe les inégalités socio-économiques.

ABSTRACT. The latest IPCC report highlights the irreversible environmental damage caused by human activity, emphasizing regional disparities and the increased vulnerability of countries in the Global South. This alarming context of the sustainability crisis urgently calls on universities to provide relevant knowledge and solutions. By integrating responsibility into their teaching, research, and research valorization missions, responsible universities play a crucial role in training decision-makers committed to SDGs, conducting research relevant to societal challenges, and developing responsible innovations. This article seeks to examine how universities in the Global South contribute to the formulation and implementation of solutions to address sustainability challenges in their regions. It highlights that the concept of a responsible university is especially significant for the Global South due to the disproportionate impacts of climate change, which exacerbates socio-economic inequalities.

MOTS-CLÉS. Université responsable, responsabilité sociale, crise climatique, ODD, pays du Sud, Afrique.

KEYWORDS. Responsible University, social responsibility, climate crisis, SDG, Southern countries, Africa.

Introduction

Alors que l'activité humaine avait déjà été évaluée comme responsable à 95% du changement climatique observé depuis le milieu du XXe siècle selon le [GIE 2013], le sixième rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)¹ a déploré des « dommages déjà irréversibles » [GIE 2022b]. Cette conclusion est soulignée dans le deuxième volet de ce rapport, intitulé « Changement climatique 2022 : impacts, adaptation et vulnérabilités » [GIE 2022a]. Il met en garde contre la multiplication des crises humanitaires : épuisement des ressources naturelles, accentuation des inégalités socio-économiques, conflits géopolitiques, déplacements des populations. Au total, la moitié de l'humanité est déjà fragilisée face à cette crise de durabilité de notre système terre [GIE 2022a].

Un apport notable de ce rapport réside dans l'intégration d'éléments beaucoup plus détaillés sur les impacts régionaux. Il révèle les grandes disparités entre les pays et montre que la répartition des responsabilités n'est pas uniforme. Les pays les plus riches jouent un rôle prédominant dans l'augmentation des températures mondiales. À l'inverse, les communautés ayant historiquement le

¹ Il a été établi en 1988 par l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en vue de fournir une source scientifiquement objective sur l'évolution du climat, ses effets potentiels et les options pour l'atténuation et l'adaptation.

moins contribué aux émissions responsables du réchauffement climatique sont celles qui en subissent les effets les plus sévères. Par exemple, la mortalité causée par les inondations, les sécheresses et les tempêtes a été jusqu'à 15 fois plus élevée dans les pays du Sud au cours de la dernière décennie par rapport aux pays les plus riches, bien que ces pays [du Sud] soient les moins contributeurs aux émissions mondiales de gaz à effet de serre [GIEC 2022a]. Selon les experts du GIEC, les conséquences du changement climatique pourraient entraîner jusqu'à 143 millions de déplacés en Afrique, en Amérique latine et en Asie du Sud-Est d'ici 2050. Ces données et prévisions illustrent clairement le déséquilibre entre les responsabilités et les conséquences du changement climatique selon les pays, soulignant ainsi l'urgence accrue des enjeux de durabilité dans les pays du Sud.

Dans une approche plus globale de résolution des enjeux de la durabilité, les auteurs de ce sixième rapport confirment l'urgence de la mobilisation de tous les acteurs de la société : les États, les entreprises, les Organisations Non-Gouvernementales (ONG), et plus particulièrement les Établissements d'Enseignement Supérieur et de la Recherche (EESR)². Pour le GIEC, les EESR ont la capacité d'apporter une expertise scientifique rapide en faveur de « *l'amélioration des connaissances sur les impacts et les solutions* » comme l'une des conditions favorables à l'adaptation [GIEC 2022a]. En France par exemple, le monde de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) avait rapidement réagi à ce rapport par France Universités³, en précisant que l'urgence est celle de « *mobiliser les universités et leurs forces de recherche pour aider les décideurs à agir, prévenir et anticiper les risques dans une approche systémique et pluridisciplinaire* »⁴ face à cette crise qui touche toutes les dimensions du développement durable.

Il est aussi important de souligner que le GIEC n'est pas la première institution à avoir évoqué la question de la responsabilité des universités comme une réponse pertinente aux enjeux de durabilité que connaît notre société. À l'issue de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (2005-2014), l'UNESCO avait lancé un appel pour l'engagement au développement durable à toutes les activités des universités. En 2009, la responsabilité sociale s'est ensuite imposée comme un paradigme mondial pour les universités lors de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur de l'UNESCO, qui déclarait que « *l'enseignement supérieur a la responsabilité sociale de faire progresser notre compréhension des problèmes à multiples facettes ayant des dimensions sociales, économiques, scientifiques et culturelles, ainsi que notre capacité à les affronter* » [UNE, 2009, p.2]. Cet appel a été relancé par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) à travers le Global Universities Partnership on Environment and Sustainability⁵ (GUPES) en 2012, soulignant le rôle crucial des universités dans l'intégration des pratiques durables à travers l'enseignement, la recherche et la gestion des campus.

Tous ces appels institutionnels à la responsabilité des universités reposent principalement sur la reconnaissance et le respect du « contrat social » entre la science et la société [MAR 2003], où la science représente ce que fait l'université à travers ses missions fondamentales de production et de diffusion des savoirs. La responsabilité devient alors un principe qui transforme l'université en un laboratoire de participation, de dialogue et d'action engagée pour le développement durable [VAN 2002]. Le sixième rapport du GIEC est, en ce sens, un signal d'alarme de l'urgence pour les universités de s'interroger sur le respect de leur contrat social, c'est-à-dire sur ce qu'elles font pour le bien-être de la société.

² Le terme EESR englobe, en plus des universités, toutes les institutions qui fournissent un enseignement supérieur et se consacrent également à la recherche, mais qui ne peuvent ne pas avoir le statut d'université.

³ France Universités est une association loi 1901 qui rassemble les dirigeants exécutifs des universités et d'autres EESR afin de porter la voix et les valeurs des universités dans le débat public.

⁴ Communiqué de presse du 1 mars 2022 : « Nouveau rapport du GIEC : appel aux universités et à la science » : <https://franceuniversites.fr/actualite/nouveau-rapport-du-giec-appel-aux-universites-et-a-la-science>

⁵ Le GUPES est un programme phare du PNUE qui vise à promouvoir l'intégration des préoccupations environnementales et de durabilité dans toutes les missions de l'université: l'enseignement, la recherche, l'engagement communautaire et la gestion des universités : <https://www.unep.org/fr/node/14875>

D'un autre côté, il est tout aussi important de penser à ce que l'université « peut » faire selon les contextes socio-économiques. Les universités des pays du Sud opèrent dans des environnements marqués par un manque de ressources publiques allouées à l'enseignement supérieur et à la recherche. Les faibles budgets publics ont des répercussions directes sur la qualité des infrastructures, l'accès aux ressources pédagogiques et la capacité des universités à attirer des chercheurs qualifiés [MPO 2020]. Ce sous-financement affecte ainsi la capacité des universités à mener des programmes de recherche orientés vers les problématiques locales, notamment les impacts du changement climatique [UNE 2023]. Cela contraste fortement avec les universités des pays du Nord, qui évoluent dans un environnement plus favorable au financement public de la recherche et de l'innovation. C'est le cas par exemple de l'Union Européenne (UE) avec son projet « Horizon 2020 »⁶, lancé pour la période 2014-2020. Ce programme de financement des projets de recherche et d'innovation responsables (traduit de *Responsible Research and Innovation* ou *RRI*) incite les universités à travailler sur des thématiques liées à la transition écologique. « Horizon 2020 » a été remplacé par « Horizon Europe⁷ », un programme de financement européen, couvrant la période 2021-2027, visant à aligner la recherche et l'innovation sur les valeurs, les besoins et les attentes de la société en matière des Objectifs du Développement Durable (ODD) de l'ONU.

Dans ce texte, nous tentons d'examiner comment les universités des pays du Sud ont réussi à intégrer la responsabilité pour répondre aux défis de durabilité. Cette question se pose avec acuité en raison d'un contexte caractérisé par un manque de ressource publique, à la fois pour financer les projets de développement économique et l'action des universités, d'une part, et par une plus grande vulnérabilité des pays du Sud [par rapport aux pays du Nord] face aux conséquences du changement climatique. Notre analyse débute par une meilleure compréhension du principe de responsabilité dans le contexte des universités. Cela nous permet ensuite de discuter des missions et objectifs de sa mise en œuvre. À partir de là, nous analysons quelques tentatives de responsabilité sociale de la part des universités dans des pays du Sud, qui s'inscrivent dans une stratégie de prévention, d'anticipation et d'adaptation aux enjeux de durabilité.

1. Émergence de la responsabilité au cœur de l'université

Avant de comprendre comment la question de la responsabilité se pose dans le contexte des universités, nous apportons quelques précisions sémantiques sur ce concept à dimensions multiples. En faisant référence à son origine étymologique, le terme « responsabilité » provient du latin *respondere* qui signifie « se porter garant, répondre de ses actes ». Utilisé à l'origine en faisant référence à la responsabilité du Code civil, il correspond à « *Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer* » (Article 1240)⁸. Dans l'impératif kantien⁹ formulé pour la première fois dans les *Fondements de la métaphysique des mœurs* (1785), le philosophe prussien Emmanuel Kant (1724-1804) élargit la responsabilité comme principe d'éthique envers tout le vivant, et même vis-à-vis des générations futures [CRO 2017].

La littérature académique montre que le principe de responsabilité a été introduit pour la première fois dans le domaine des affaires à partir des années 1950, précisément dans le contexte nord-américain [CARR 2018]. L'ouvrage de référence est celui de l'économiste américain Howard Bowen, publié en 1953, intitulé *Social Responsibilities of the Businessman*. Initié en 1949, cet ouvrage était une commande faite par l'un des comités d'étude du Conseil fédéral des églises du Christ aux États-Unis visant à appliquer l'éthique religieuse pour penser l'éthique des affaires et la responsabilité des

⁶ <https://www.horizon2020.gouv.fr/>

⁷ Avec un budget de 95,5 milliards d'euros, Horizon Europe est le programme de soutien à la recherche et l'innovation le plus ambitieux au monde et jamais mis en place par l'UE : <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/aides-et-financement/programmes-europeens/programme-horizon-europe>

⁸ https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070721/LEGISCTA000032021486/

⁹ L'impératif kantien, également connu sous le nom d'impératif catégorique, est un principe central de la philosophie morale d'Emmanuel Kant (1724-1804).

entreprises dans les années 1950. Le principe de responsabilité a ainsi évolué au cours de ces soixante-dix dernières années en ciblant en premier lieu les entreprises, qui, dans un contexte de mondialisation des marchés et de globalisation de leurs stratégies, sont également à l'origine d'externalités négatives dans la poursuite d'objectifs principalement économiques [LAP 2011]. La question de la responsabilité a permis aux grandes entreprises de mieux aligner leurs objectifs économiques avec la prise en compte de leurs impacts sur la société [ACQ 2007].

Le contexte de mondialisation accrue des années soixante-dix est également marqué par une série de grandes catastrophes environnementales liées à l'activité industrielle. C'est le cas par exemple de l'explosion de 50 tonnes de cyclohexane dans une usine chimique à Flixborough, du nuage de dioxine échappé d'un réacteur chimique à Seveso, de la marée noire de l'*Exxon Valdez* ou encore de l'accident nucléaire de Three Mile Island¹⁰. L'ouvrage de Hans Jonas (1903-1993) intitulé *Le Principe de Responsabilité : Une éthique pour la civilisation technologique*, publié en 1979, fait écho à cette ère de civilisation du progrès technologique confrontée à une peur de sa propre survie. L'idée centrale du principe de responsabilité de Jonas est que la puissance technologique moderne pose des problèmes éthiques d'un type nouveau. Son analyse montre dans quelle mesure et sur quels fondements il est possible de remettre en question la dynamique tout à la fois créatrice et destructrice de l'activité économique et du progrès technique.

Hans Jonas [JON 1979] reprend l'impératif kantien, qui résonne auprès de tous les individus et groupes d'individus dans ce contexte d'enjeux environnementaux accrus : « *Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur Terre* » ou encore « *Agis de façon que les effets de ton action ne soient pas destructeurs pour la possibilité d'une telle vie* » [JON 1979, p.40-41]. Ainsi, l'auteur défend le principe d'une éthique de responsabilité, anthropocentrique, reposant sur la prise en compte de l'avenir. Il fait également de la responsabilité une éthique de la prudence, incitant la société dans son ensemble à anticiper et à agir contre les conséquences potentiellement négatives de ses actions.

Ce n'est qu'au début des années 2000 qu'une définition de la « Responsabilité Sociale des Entreprises » ou « RSE » est proposée et communément acceptée. En 2001, la Commission européenne (CE) définit la RSE comme « *l'intégration volontaire par les entreprises des préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes* » [EUR 2001, p.7]. En 2011, la CE propose une nouvelle définition de la RSE comme étant « *la responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société* » [EUR 2011, p.6]. Sans le terme « volontaire », cette nouvelle définition reflète une tendance vers une RSE plus structurée avec des standards et des réglementations pour inciter à l'action. C'est le cas, par exemple, de la Directive Européenne 2014/95/UE, qui oblige les grandes entreprises cotées en Europe à publier des informations non financières sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG)¹¹. Cela traduit une nouvelle orientation de la CE visant à renforcer l'efficacité et l'impact des pratiques de RSE, faisant des entreprises des véritables piliers de la transition écologique.

Du côté des EESR, la réflexion autour de l'institutionnalisation de la Responsabilité Sociale des Universités (RSU) est relativement récente. Elle a suscité un intérêt croissant au sein de la communauté universitaire internationale, notamment depuis les déclarations fondatrices de Talloires [ASS, 2010]. La première, en 1990¹², portait sur la responsabilité des universités en matière de développement durable, suivie en 2005¹³ d'une autre déclaration concernant le rôle civique et la responsabilité de

¹⁰ La liste des grandes catastrophes écologiques des années 1970 causées par l'activité des grandes entreprises : <https://www.ineris.fr/fr/risques/est-risque/quelques-grands-accidents-depuis-xxe-siecle>

¹¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000030486956/>

¹² Déclaration de Talloires sur la responsabilité des universités en matière de développement durable <http://ulsf.org/talloires-declaration/>

¹³ « Déclaration sur les rôles civiques et les responsabilités sociales de l'Enseignement supérieur » : talloiresnetwork.tufts.edu/wp-content/uploads/TalloiresDeclaration2005.pdf

l'enseignement supérieur. Entre ces deux déclarations, la *Déclaration mondiale sur l'enseignement supérieur*, intitulée « L'enseignement supérieur au XXI^e siècle » [UNE 1998], est considérée comme le premier pas vers une politique mondiale des universités et de la responsabilité sociale dans son acceptation de contribution au développement durable [VEL 2018]. Elle est la première à explicitement lier les préoccupations en termes de rôle éthique et responsable de l'université à toutes ses activités d'enseignement, de recherche, d'innovation, et de gestion de l'institution académique.

La déclaration de l'UNESCO [UNE 1998] a également joué un rôle déterminant dans l'attention mondiale que les universités doivent porter à la réflexion sur « la science et l'innovation au service de la société », en tant que forme de responsabilité sociale appliquée [CAST 2017]. Cela implique pour l'université d'apporter des éléments de réponse aux débats grandissants de la seconde moitié du XX^e siècle sur les valeurs éthiques et les conséquences potentielles des activités de recherche et des technologies émergentes [VON 2013]. Par ailleurs, la question de la responsabilité de l'université a pris une importance particulière dans un contexte où celles-ci sont désormais considérées comme étant au cœur des économies de la connaissance [AUD 2014] et des écosystèmes d'innovation [ETZ 2018]. Ce positionnement d'acteur clé a renforcé l'intégration de la notion de responsabilité au cœur de la mission de l'université, car la science et l'innovation sont essentielles au développement des solutions à des problèmes auxquels les sociétés sont confrontées [OWE 2020].

De plus, ce rôle central des universités a conduit à une plus forte « projection sociale¹⁴ » vers la société dans laquelle elles s'enracinent. Cette projection sociale pousse les universités à sortir d'une forme de « tour d'ivoire » [BOK 1982, ETZ 2000], et à participer davantage à la résolution des problèmes auxquels la société est confrontée. Pour Beltrán-Llavador et al. [BEL 2014], la Responsabilité Sociale de l'Université (RSU) est « *la tâche de diriger les contributions et les réflexions qui permettent de réaliser une société meilleure, plus équitable et plus juste avec une attention particulière pour un développement plus durable, où l'université est l'institution capable de montrer quelles sont les meilleures façons de construire une société meilleure*¹⁵ » (p.9). Cette connexion accrue entre les universités et la société a été définie sous le terme de « troisième mission », qui suppose un rôle supplémentaire au-delà des missions traditionnelles d'enseignement et de recherche [BRE 2008].

Cependant, les approches de cette troisième mission varient selon les cadres législatifs. Dans les pays développés, cette troisième mission incite les universités à exploiter économiquement les résultats de leurs activités de recherche, en mettant l'accent sur le transfert technologique et l'innovation. Parmi les principales législations en la matière, nous pouvons citer : l'entrepreneuriat universitaire aux États-Unis avec le *Bayh-Dole Act* en 1980 ; la valorisation de la recherche en France avec la *loi Allègre* en 1999 ; la politique du *Mut zur Veränderung* en 1999 en Allemagne ; la *loi Tremonti* en 2001 en Italie. Ces politiques présentent la troisième mission de l'université sous l'angle de la « valorisation de la recherche », mettant en avant l'autonomie et le caractère entrepreneurial des universités. La responsabilité des universités s'exprime alors à travers une participation accrue au développement économique et social par le biais du transfert de technologie et de l'innovation.

À la différence, dans des pays du Sud, notamment en Amérique latine, la législation nationale intègre explicitement la responsabilité sociale comme une troisième mission à part entière. Plusieurs pays, tels que la Colombie, le Chili, l'Équateur, le Pérou et l'Uruguay, ont ainsi promulgué des lois sur la RSU¹⁶, intégrées dans leur Constitution. La plus récente et la plus importante est la loi des Universités au Pérou, car elle « *est la première en Amérique latine, et peut-être au monde, à proposer le caractère obligatoire du RSU pour les universités publiques et privées du pays, en mettant l'accent sur la gestion de l'impact et non sur l'extension et la projection sociale* » [VAL 2018, p.36] . Les

¹⁴ Il s'agit d'un terme utilisé par les travaux sur la RSU en Amérique Latine pour exprimer l'action de l'université de réfléchir et de trouver des solutions aux problèmes socio-économiques de son territoire [voir par exemple MART 2019]. Ce terme se place en opposition de l'action de l'université de rester dans sa « tour d'ivoire ».

¹⁵ Notre propre traduction de l'espagnol.

¹⁶ Pour Responsabilité Sociale des Universités.

gouvernements de cette région ont reconnu les universités comme des acteurs clés capables de mobiliser des savoirs, des ressources humaines et des innovations pour améliorer les conditions de vie des populations et répondre aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux [MART, 2019].

2. L'Université Responsable : définition, missions et objectifs

Les résultats de notre revue systématique de la littérature¹⁷, portant sur les travaux croisant les thèmes de l'université et de la responsabilité sociale jusqu'en janvier 2022, révèlent une forte prédominance des auteurs sud-américains dans la littérature sur la RSU. Cela souligne l'importance de ce thème dans des contextes socio-économiques des pays du Sud. Un total de 53 définitions de la RSU ressort de ces résultats [voir MOB 2024, p.548]. La définition de la RSU la plus citée est celle de Vallaeys et Álvarez Rodríguez [VAL 2019] qui correspond à « *la responsabilité de l'université pour les impacts sociaux et environnementaux qu'elle génère, à travers une gestion éthique et efficace de ses processus administratifs et de ses fonctions académiques de fond, afin de participer avec les autres acteurs de son territoire d'influence à la promotion d'un développement humain équitable et durable* » [p.112-113]. Malgré la diversité des définitions de la RSU, l'étude met en évidence un gap dans la littérature concernant le processus par lequel se met en œuvre une université dite « responsable ». En outre, les travaux sur ce thème abordent peu l'intégration du principe de responsabilité à la fois dans le processus et dans les résultats issus de la mise en œuvre d'une université responsable.

En réponse à ces limites de la littérature, Kouatli [KOU 2019] propose une définition contemporaine de la responsabilité des universités, qui inclut la notion de la « création de la valeur partagée ». Traduit de « *Creating Shared Value* », cette notion introduite par Porter et Kramer [POT 2011] a démontré la corrélation existante entre le progrès social et le succès commercial dans une démarche de RSE réussie. Pour Kouatli [KOU 2019], « *la responsabilité sociale des universités est l'une des dimensions stratégiques d'une université [...] en agissant comme un centre reliant les entreprises aux besoins environnementaux locaux et mondiaux de la société, par la création d'activités et de projets à valeur partagée dans le but d'atteindre une durabilité élevée* » [p.12]. Afin de nous éloigner des discours principalement moralistes et éthiques sur la responsabilité sociale des universités, et pour mieux intégrer la question de leur survie dans un contexte de réduction des financements publics, nous mobilisons cette notion de création de valeur partagée. Partant de cette idée, nous proposons une définition de l'université responsable qui correspond à « *une université qui prend en compte tous les impacts générés par ses activités qui sont l'enseignement, la recherche, la valorisation de la recherche, et la gestion de son institution, afin de créer de la valeur partagée à toute la communauté et ainsi répondre aux préoccupations de la société en matière de développement durable* » [MOB 2024, p.119].

La définition de l'université responsable que nous retenons dans ce texte apporte trois contributions significatives. Tout d'abord, elle permet dans une approche holistique, d'intégrer la responsabilité dans toutes les missions de l'université, à savoir : l'enseignement, la recherche, la valorisation de la recherche, et ainsi que dans les activités de gestion nécessaires au bon fonctionnement de l'université en tant qu'organisation. Ensuite, elle aborde la question du processus de mise en œuvre de l'université responsable à travers la gestion des impacts relatifs à chacune de ses missions. Enfin, elle définit le résultat attendu d'une université responsable en termes de création de valeur partagée, à la fois pour l'université elle-même et pour la société, dans une perspective de développement durable.

Dans les points suivants, nous discuterons de la notion d'université responsable à travers ses missions et les différents objectifs qui en découlent. Ces objectifs expliquent pourquoi et comment la responsabilité est devenue un principe fondamental pour chacune des missions de l'université.

¹⁷ Un total de 320 articles (en anglais, français et espagnol) abordant le lien entre l'université et le principe de responsabilité sociale [MOB, 2024].

2.1. Former des futurs managers et décideurs engagés aux enjeux de durabilité

Bien avant les premières universités européennes, des centres académiques prospéraient dans d'autres régions du monde. Ils jouaient un rôle clé dans la préservation et l'avancement des savoirs. Comme le souligne Poskett [POS 2022] dans son ouvrage intitulé *Horizons : A Global history of science*, les contributions scientifiques des sociétés non européennes, notamment asiatiques et musulmanes, ont enrichi les sciences modernes. En Inde, les universités endossaient la responsabilité de former des citoyens éclairés, capable de soutenir et de renforcer la démocratie indienne tout en combattant les injustices et les discriminations [SEN 2016]. À titre d'exemple, l'Université de Nalanda, fondée au Ve siècle¹⁸, incarnait cette tradition d'apprentissage et de diffusion du savoir bien avant les universités européennes. Elle était considérée comme un grand centre d'apprentissage bouddhiste, enseignant diverses disciplines, notamment la philosophie. L'Université Al Quaraouiyine, fondée en 859 à Fès au Maroc, est reconnue comme la plus ancienne institution d'enseignement en activité, selon l'UNESCO¹⁹. Elle formait des citoyens éclairés en intégrant des enseignements en sciences religieuses, jurisprudence islamique, et culture arabe, renforçant ainsi leur sens de la justice et de la responsabilité sociale. Cet apprentissage visait à créer une base éthique et intellectuelle permettant aux diplômés de contribuer activement au développement de la société marocaine [MEZ 1999].

Au Moyen Âge, entre le XIIe et le XIIIe siècle, le développement des premières universités européennes a été influencé par une tradition de transmission des savoirs issue de l'Antiquité, mais d'une « *Antiquité christianisée* [par les] *Pères de l'Église* » [DES 1995, p.120]. À cette époque, la mission principale des universités était la formation des clercs dont l'Église avait besoin pour renforcer son influence, ce qui constituait à la fois leur première mission et leur première responsabilité. Cependant, dès les XIV et XVe siècles cependant, l'influence de l'Église sur les universités va diminuer avec l'État. Les villes et les gouvernements avaient de plus en plus besoin de former des citoyens lettrés pour d'assurer leur administration. Initialement sous l'autorité du clergé, les universités (en France par exemple) étaient passées sous celle de l'État, évoluant pour former les élites et soutenir l'ordre établi [CHA 2007]. Elles offraient quatre facultés (théologie, arts, droit, médecine) et visaient à enseigner la religion, former à la citoyenneté et préparer les fonctionnaires aux sciences nécessaires au bon fonctionnement de l'État.

En retraçant l'histoire des premières universités, à travers l'objectif de former des citoyens et des individus éclairés, l'enseignement supérieur est considéré comme la première mission de l'université [DEN 2005]. Cette mission confère à l'université le pouvoir d'améliorer la compréhension et la capacité des individus à résoudre des problèmes complexes auxquels la société est confrontée, notamment ceux liés à la durabilité [HUS 2024].

Ainsi, une université responsable a pour première mission de contribuer à la résolution des défis sociétaux en formant, notamment, des futurs managers et décideurs politiques engagés aux enjeux de durabilité. Ce lien entre les activités de formation des citoyens engagés pour le développement durable et le rôle des universités est présenté dans notre revue de littérature systématique [MOB 2024] comme l'un des premiers arguments en faveur de la prise en compte de la responsabilité dans le secteur de l'enseignement supérieur. Salazar Antequera [SAL 2016] met également en évidence ce lien en définissant la responsabilité de l'université comme la mission de « *promouvoir la formation de citoyens ayant des principes éthiques, engagés à construire la paix, à défendre les droits de l'homme et les valeurs de la démocratie*²⁰ » [P.159].

L'importance de la responsabilité de l'université à travers l'enseignement s'est également renforcée au niveau des institutions internationales, notamment avec la Charte de Belgrade, signée en 1975. Ce

¹⁸ Elle est considérée comme la première université du monde, mais elle a été détruite au XIIIe siècle.

¹⁹ <https://whc.unesco.org/en/list/170>

²⁰ Notre propre traduction de l'espagnol.

document, issu du Colloque international sur l'Éducation relative à l'Environnement (ERE), organisé par l'UNESCO et le PNUE à Belgrade²¹, fait suite à la première conférence des Nations Unies sur l'environnement à Stockholm en 1972, qui marquait déjà une prise de conscience mondiale des enjeux environnementaux. La Charte de Belgrade est ainsi l'une des premières initiatives internationales à formaliser l'idée que l'éducation environnementale est essentielle pour la survie de l'humanité et la qualité de vie future. Elle confère aux universités la responsabilité de former les individus à mieux comprendre l'importance de l'environnement et de leur propre responsabilité vis-à-vis des impacts qu'ils peuvent générer [UNE 1975].

En 2007, le Pacte Mondial des Nations Unies a lancé les « Principes pour une éducation au management responsable » (PRME, en anglais *Principles for Responsible Management Education*²²), devenus un cadre de référence mondial pour la formation des futurs leaders d'entreprise. Ces principes visent à intégrer la responsabilité sociale, l'éthique et la durabilité dans les écoles de commerce et les programmes de gestion afin de mieux préparer les professionnels et décideurs politiques à relever les défis contemporains liés à la création d'entreprises et des politiques plus responsables et durables [WIG 2020]. Aujourd'hui, inspirée et encadrée par l'Agenda 2030 et ses 17 ODD, une université responsable est appelée à intégrer les enjeux de durabilité dans son programme de formation ainsi que dans le processus de transmission des savoirs. Cela doit passer par un questionnement épistémologique sur ce qui est enseigné [MIE 2015]. De cette manière, l'université s'éloigne d'une vision réductionniste « d'usine à diplômés » [VAL 2014].

2.2. Mener une recherche académique responsable par les processus et les résultats

Avant le XIXe siècle, la recherche académique ne se faisait pas dans les universités, car celles-ci étaient dédiées à la formation de citoyens pour maintenir l'ordre politique et social. La recherche était donc réalisée en dehors des universités, financée par des mécènes fortunés et soucieux de leur prestige [DES 1995]. On peut également mentionner l'existence des sociétés savantes qui ont permis aux intellectuels de se regrouper et d'échanger autour de disciplines variées, favorisant ainsi le développement d'une culture scientifique et l'émergence de nouvelles disciplines [MOR 2022]. L'une des plus anciennes et des plus influentes, la Royal Society de Londres, a été fondée en 1660. Elle s'inspire des idées de partage des connaissances scientifiques et techniques pour faire progresser le savoir au-delà des frontières individuelles et locales.

Au début du XIXe siècle, en Allemagne, après la défaite de 1806, un nouveau modèle universitaire émerge sous l'influence de Wilhelm von Humboldt²³ (1767-1835). Ce modèle, instauré à l'Université de Berlin en 1810, intègre la recherche comme mission centrale de l'université, en mettant l'accent sur la liberté académique et l'unité entre enseignement et recherche. L'université de Berlin fut la première à adopter ce qu'on appellera le « modèle humboldtien », qui deviendra le modèle de référence pour de nombreux universitaires [REN 2006].

Ce modèle influença profondément les systèmes universitaires, notamment en Allemagne et aux États-Unis. À l'issue de ce qu'Etzkowitz et al. [ETZ 2000] qualifient de première révolution académique, la recherche académique devient la deuxième mission de l'université. Cette mission a évolué à travers trois modes de production de connaissances scientifiques, allant du Mode 1 au Mode 3²⁴. Le Mode 2 introduit un nouveau « contrat social de la science », impliquant une forte et étroite

²¹ https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000032763_fre

²² <https://www.esdes.fr/accueil/lecole/transition-ecologique-sociale/prme-principles-for-responsible-management-education/>

²³ Wilhelm von Humboldt est un philosophe, linguiste et haut fonctionnaire prussien. Dans le cadre de son projet de réforme libérale de l'éducation allemande et européenne, il fut à l'initiative et participa à la fondation de l'université de Berlin en 1810.

²⁴ Le Mode 1 est centré sur une recherche disciplinaire académique ; le Mode 2 sur une recherche transdisciplinaire et appliquée en collaboration avec la société ; et le Mode 3 sur une approche intégrative et systémique visant à transformer la société de la connaissance à travers l'innovation et la collaboration globale [voir CAR 2017].

interaction entre l'université et diverses catégories d'acteurs de la société [MAR 2003]. Il se distingue de la production des savoirs « désintéressés », typique de Mode 1, en mettant l'accent sur l'application des connaissances pour le développement économique. Le Mode 2 fait ainsi appel à de nouveaux processus qui améliorent l'application de la connaissance comme facteur de développement économique. Cela encourage l'université à produire et diffuser les connaissances pour mieux résoudre les problèmes de la société, ce qui par conséquent vient renforcer la dimension « mission sociale » [VOG 2020]. Pour Gibbons et al. [GIB 1997], cela signifie que « *cette production de connaissance acquiert une plus grande responsabilité sociale*²⁵ » [p.8].

Cette responsabilité s'opérationnalise à travers l'engagement de l'université à mener une politique scientifique en lien avec les enjeux sociétaux présents et futurs [UZU 2022]. Ainsi, la politique scientifique d'une université responsable doit intégrer la question de la responsabilité tant dans les processus que dans les résultats de la recherche académique. Cela correspond aux nouvelles responsabilités des scientifiques et des universités, telles que définies par le cadre européen « Horizon 2020 » pour la recherche et l'innovation responsables [OWE 2020]. Ces nouvelles responsabilités demandent aux scientifiques de considérer non seulement les impacts de leurs résultats, mais aussi les processus de production et la manière dont ces résultats sont diffusés.

En termes de résultats, une université responsable se distingue par des projets de recherche axés sur les ODD, démontrant ainsi la pertinence sociale de ses activités de recherche [MAR 2003]. La notion de pertinence sociale renvoie à celle de l'utilité publique de la recherche. Par exemple, les projets de recherche sur le changement climatique, la gestion durable de l'eau, la biodiversité ou les énergies renouvelables, sont des thématiques pertinentes, fournissant des données essentielles aux politiques publiques en faveur du développement durable. Pour Caixeta et Sousa [CAI 2013] « *le sens essentiel de la responsabilité sociale de l'enseignement supérieur consiste à produire et à socialiser des connaissances qui ont non seulement un mérite scientifique, mais aussi une valeur sociale et formatrice* » [P.135]. Cela fait de l'université responsable un laboratoire de réflexion et de propositions scientifiques pour faire avancer la recherche des solutions face aux enjeux de durabilité.

Pour garantir la responsabilité dans les processus de recherche, la question de l'intégrité est essentielle afin de lutter contre les comportements moralement inacceptables tels que la falsification, la fraude et le plagiat des données [LAP 2018]. Les cas de fraude doivent être systématiquement sanctionnés, et l'université doit respecter et faire respecter des normes éthiques élevées pour assurer la crédibilité de ses découvertes scientifiques. Elle doit également veiller à ce que ses activités de recherche respectent les règles déontologiques concernant leurs effets sur les personnes extérieures à l'université.

En plus de produire des connaissances socialement pertinentes et utiles²⁶, une université responsable s'engage également pour la diffusion compréhensible des objectifs et résultats de la recherche académique [CES 2019]. L'accessibilité des résultats de la recherche contribue à rendre la science plus efficace. Au niveau européen, cette idée s'inscrit dans le cadre plus large de la *Open science* [ELS 2019], un des axes stratégiques du programme « Horizon 2020 ». L'accessibilité de la connaissance favorise une meilleure circulation de celles-ci et un potentiel d'innovation plus grand pour répondre aux défis de durabilité [SHE 2020].

2.3. Proposer des produits et des services pour répondre aux enjeux de durabilité

Face aux contraintes budgétaires des années 1980, les pratiques libérales des États-Unis et de la Grande-Bretagne se sont diffusées en Europe, poussant peu à peu les États à se désengager des activités techno-scientifiques dans un contexte de fin de guerre froide [MARI 2022]. Le financement

²⁵ Notre propre traduction de l'espagnol.

²⁶ La pertinence sociale des connaissances fait référence à leur cohérence avec les enjeux de la société, tandis que l'utilité des connaissances s'observe à travers l'impact que celles-ci produisent sur la société.

de la recherche scientifique est devenu plus stratégique en raison du besoin croissant d'alignement avec les priorités économiques et technologiques. C'est dans ce contexte que le transfert des connaissances scientifiques vers des innovations a été encouragé [RIP 2002]. Le renforcement du rôle de la science dans l'innovation a favorisé de nouveaux modes de production de connaissances rapidement applicable dans l'industrie, notamment à travers des collaborations entre entreprises et partenaires académiques.

Cette situation correspond au Mode 3 de la production de la connaissance scientifique [ETZ 2000], décrivant l'élargissement du rôle des universités, désormais actrices actives dans la dynamique économique. Ce mode vise à créer un écosystème où la recherche académique et l'innovation sont étroitement liées, favorisant ainsi la production de connaissances plus dynamique, interactive, et orientée vers la résolution de problèmes complexes de la société. Outre la production et la diffusion de connaissances, l'université dans le Mode 3 a une troisième mission : valoriser les résultats d'activités de recherche. Dans cette perspective, les universités sont appelées à assumer un rôle plus important comparé aux Modes 1 et 2, en proposant des produits et services pour répondre aux problèmes sociétaux [JONG 2008]. Ce rôle s'est progressivement inscrit dans le champ d'action de l'université à travers les modèles de la triple, quadruple et quintuple hélice [CAR 2017], mettant en lumière la place centrale des universités au cœur des écosystèmes d'innovation. Cette place confère une plus grande responsabilité aux universités, notamment à travers la question de l'acceptabilité et l'évaluation des impacts potentiels et réels générés par les innovations.

Cependant, la plupart des travaux sur la valorisation de la recherche insistent davantage sur ses dimensions économiques et technologiques [BON 2022, DEB 2019]. La pertinence sociale de l'université contemporaine, encouragée à adopter une approche plus entrepreneuriale et à innover, peut être remise en cause en raison de l'effritement de ses externalités positives dans un système d'évaluation de la performance dominé par une orientation de marché. Par conséquent, « si l'université s'assimile de plus en plus à une entreprise, et donc à l'équivalent d'une entité du secteur privé, il est à craindre qu'elle cherche essentiellement le profit, et ne devienne de ce fait une « enclave sans aucune responsabilité sociale » » [HAZ 1999, p.107 cité par DEN 2005, OCDE 2004]. D'autres auteurs soulèvent également le risque de marchandisation²⁷ où l'imbrication science-industrie pourrait promouvoir une forme dangereuse de capitalisme académique [SLA 2004].

Pour encourager les universités à valoriser davantage leurs résultats de la recherche en réponse aux problématiques de la transition écologique, l'UE a lancé d'importants programmes de financement de la recherche et d'innovation responsables, tels que le plus récent, « Horizon Europe ». Lancé en février 2021, ce programme vise à développer un espace européen de recherche et d'innovation axé sur les problématiques du développement durable et applicable à tous les organismes de la recherche et de l'innovation. Ainsi, l'UE tente d'institutionnaliser la recherche et l'innovation responsables pour cristalliser le principe de responsabilité sociale dans les activités de science et d'innovation au niveau européen [OWE 2021, VON 2013]. Dans ce cadre, l'UE définit l'innovation responsable comme « *un processus transparent et interactif par lequel les acteurs sociétaux et les innovateurs deviennent mutuellement réactifs les uns aux autres en vue de l'acceptabilité (éthique), de la durabilité et de la désirabilité sociétale du processus d'innovation et de ses produits commercialisables (afin de permettre une intégration adéquate des avancées scientifiques et technologiques dans notre société)* » [VON 2013, p.63].

Une innovation responsable aboutie constitue *de facto* une avancée positive. Elle devient une stratégie pertinente pour les universités, car elle permet à la fois de progresser dans leur démarche de responsabilité sociale et de créer de la valeur en termes d'impact sociétal et de développement durable. Pour mettre en pratique l'innovation responsable, les critères A.R.I.R (Anticipation, Réflexivité, Inclusivité, Réactivité) développés par Stilgoe et al. [STI 2013] sont devenus une référence dans la littérature sur la mise en œuvre de la responsabilité au cœur des organisations [OWE 2021].

²⁷ Par marchandisation, nous entendons l'ouverture à la concurrence, la privatisation ou l'introduction des modèles de gestion à l'instar des entreprises [voir aussi LAP 2003, UZU 2022].

L'Anticipation permet d'identifier les impacts négatifs potentiels dès le début des projets, et de vérifier les effets rebond des résultats. La Réflexivité implique une remise en question par l'université de la pertinence sociale de l'innovation au regard des besoins et attentes de la société. L'Inclusivité vise à intégrer toutes les parties prenantes concernées dans le processus d'innovation, ainsi que dans le partage de la valeur créée. Enfin, la Réactivité permet d'adapter la trajectoire d'innovation en fonction de l'évolution du contexte et des attentes des bénéficiaires. Ces critères fournissent un cadre idéal pour aborder les questions que pose la responsabilité dans les résultats, processus et objectifs de l'innovation, afin de s'assurer le meilleur alignement possible sur les ODD [OWE 2021].

2.4. Développer des campus responsables

Toutes les organisations sont susceptibles de générer des impacts positifs ou négatifs sur leurs parties prenantes et l'environnement en raison des activités qu'elles entreprennent, et les universités ne font pas exception [WIG, 2020]. Les universités regroupent généralement un grand nombre de personnes et de véhicules autour du campus, consomment énormément de ressources pour la réalisation de diverses activités relatives à leurs missions fondamentales : d'enseignement, de recherche et de valorisation de la recherche. La gestion du campus impacte donc non seulement la vie des étudiants et du personnel académique, mais aussi la communauté locale et l'environnement naturel. Ainsi, la responsabilité sociale de l'université correspond également à « *une gestion éthique et intelligente des impacts que l'organisation [l'université] génère dans son environnement humain, social et naturel*²⁸ » [CEA 2018, p.98].

En développant un campus responsable, une université met en place une politique de qualité éthique de la performance sociale et environnementale de toute la communauté universitaire (étudiants, enseignants et personnel administratif). Aujourd'hui, de plus en plus d'universités intègrent les indicateurs de performance sociale et environnementale, car ils sont devenus un critère incontournable dans les évaluations des prestigieux classements internationaux des universités : THE Impact Ranking²⁹, U-Mutli Rank³⁰, QS World University Rankings : Sustainability³¹, entre autres.

Sur les questions sociales, une université responsable s'engage à mieux répondre aux demandes des étudiants [BER 2020], qui sont ses principales parties prenantes. La satisfaction et le bien-être des étudiants sont des défis cruciaux pour l'université responsable et sont des conditions *sine qua non* de sa performance sociale [BER 2020]. Pour ce faire, les universités mettent en œuvre diverses pratiques visant à favoriser la réussite et l'épanouissement global des étudiants sur le campus. Cela inclut l'amélioration de la qualité des services offerts, qui influence directement la satisfaction des étudiants ainsi que leur perception de la responsabilité sociale de leur université. Des études montrent cette corrélation positive entre la perception de la responsabilité sociale d'une université et la qualité des services administratifs sur le campus [PAL 2020].

Une université responsable accorde également une attention particulière à la gestion éthique de son administration et de son personnel. Ainsi, elle adopte une éthique organisationnelle basée sur les pratiques de bonne gouvernance et de bien-être au travail [VAZ 2015]. La bonne gouvernance facilite la mise en œuvre de la responsabilité dans la gestion du campus, permettant une organisation fonctionnelle pour le suivi et le pilotage de la démarche de développement durable [ORY 2018]. Par exemple, des pratiques de gouvernance participative et anticipative sont des leviers essentiels pour

²⁸ Notre propre traduction de l'espagnol.

²⁹ Le THE Impact Ranking (Times Higher Education Impact Ranking) est un classement mondial des universités qui mesure leur contribution aux 17 ODD : <https://www.timeshighereducation.com/impactrankings>

³⁰ U-Multirank est un système de classement des universités développé par la Commission Européenne pour fournir une vue multidimensionnelle des performances des EESR à travers le monde : <https://www.umultirank.org/>

³¹ Les QS World University Rankings: Sustainability sont un classement spécialisé publié par Quacquarelli Symonds (QS) qui évalue les performances des universités en matière de durabilité et de responsabilité sociale : <https://www.topuniversities.com/sustainability-rankings>

améliorer la performance pour une université responsable [OWE 2021]. Elles permettent de mobiliser et d'impliquer toute la communauté universitaire dans l'amélioration des routines organisationnelles, ainsi que dans les projets en faveur d'un campus vert et durable.

En matière de responsabilité environnementale, l'université ne se limite pas à l'éducation à l'environnement. La gestion de son empreinte environnementale constitue une stratégie pertinente pour « servir d'exemple » [WIG 2020] et promouvoir la transition écologique auprès de la communauté universitaire et de son territoire. La gestion de l'empreinte environnementale devient ainsi un indicateur fondamental de la responsabilité d'université [PAC 2024]. Plusieurs initiatives institutionnelles encouragent cette démarche : le Plan Vert des Universités transformé en référentiel Développement Durable et Responsabilité Sociale (DD&RS) pour l'université française, les Plans Climat comme c'est le cas en Belgique, ou encore le programme *Sustainable Energy Authority of Ireland* dont l'université irlandaise fait partie. Ces initiatives favorisent une gestion optimisée des ressources naturelles, l'utilisation des énergies renouvelables, des actions contre le gaspillage, la réduction de l'utilisation des papiers avec la numérisation des données, le recyclage de déchets et de tous les appareils électroniques au sein du campus. Une université responsable s'efforce également d'élaborer et de diffuser des bilans de ses impacts environnementaux, tels que les bilans d'émissions de gaz à effet de serre et les bilans carbone, renforçant ainsi sa transparence et son engagement en faveur du développement durable.

3. L'université responsable en action : un enjeu majeur dans les pays du Sud

La crise climatique actuelle, telle que décrite par le sixième rapport du GIEC [GIE 2022a], a mis en lumière des disparités significatives entre les pays en matière de responsabilité et d'impact. Bien que les pays du Nord soient les principaux contributeurs du réchauffement climatique, les pays du Sud en subissent les conséquences les plus lourdes, avec des catastrophes naturelles plus fréquentes et intenses. Dans ce contexte, les universités des pays du Sud se voient confier une responsabilité particulière. Elles doivent non seulement produire des savoirs essentiels au développement économique, mais aussi proposer des solutions adaptées aux réalités locales pour relever les défis pressants du développement durable.

3.1. Les pays du Sud : définition et enjeux majeurs en Afrique

Le terme « Pays du Sud » désigne les pays en développement ou moins industrialisés, souvent situés dans l'hémisphère sud (voir Figure 1). Cette terminologie, largement popularisée après la Guerre froide pour remplacer les termes « pays sous-développés » ou « Tiers-Monde », reflète une réalité socio-économique distincte des pays du Nord dans le cadre de la globalisation croissante et de l'évolution des paradigmes de développement. Originellement, le terme « pays sous-développés », introduit par le président américain Harry Truman en 1949, qualifiait les pays considérés comme économiquement et socialement en retard comparés au monde industrialisé, dans un contexte de rivalité géopolitique avec l'Union soviétique. Par la suite, le terme « Tiers-Monde » a désigné les pays qui se considéraient comme « non-alignés » en refusant de s'allier aux blocs occidental ou soviétique [SAU 1986], notamment lors de la première conférence des États non-alignés à Belgrade en 1961. Ce Mouvement des Non-Alignés (MNA)³² comprenait principalement des États nouvellement indépendants d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, qui souhaitaient affirmer leur autonomie politique et leur volonté de suivre une voie propre en favorisant l'indépendance des pays du Sud dans le cadre de la décolonisation [DIN 2018].

Aujourd'hui, le « Sud » fait référence aux inégalités socio-économiques et aux écarts de développement entre ces pays et ceux du « Nord » (les pays développés), souvent mesurés par l'Indice de Développement Humain (IDH). Par exemple, les pays d'Afrique subsaharienne se positionnent à la fin du classement de 2018 avec des IDH inférieurs à 0,5³³. De nombreux pays d'Asie du Sud et

³² Le MNA compte aujourd'hui 120 pays membres. Voir site MNA : https://csstc.org/v_ket1.asp?info=11&mn=1

³³ <https://www.populationdata.net/palmares/idh/>

d'Amérique latine présentent également des IDH relativement plus bas, bien que souvent plus élevés que ceux des pays d'Afrique, en partie grâce à des améliorations dans les systèmes éducatifs et de santé³⁴. Ce classement souligne également la diversité des réalités économiques dans le Sud, qui inclut des économies émergentes comme celles des BRICS (Brasil, Russia, India, China, South Africa)³⁵. C'est pourquoi des termes comme « Sud Global » sont de plus en plus utilisés par des organisations internationales (UNICEF, Banque Mondiale, OCDE) ainsi que par des ONG et même le GIEC, pour tenir compte des réalités complexes et nuancées qui ne sont plus entièrement prises en compte par la classification traditionnelle des pays du « Sud ».

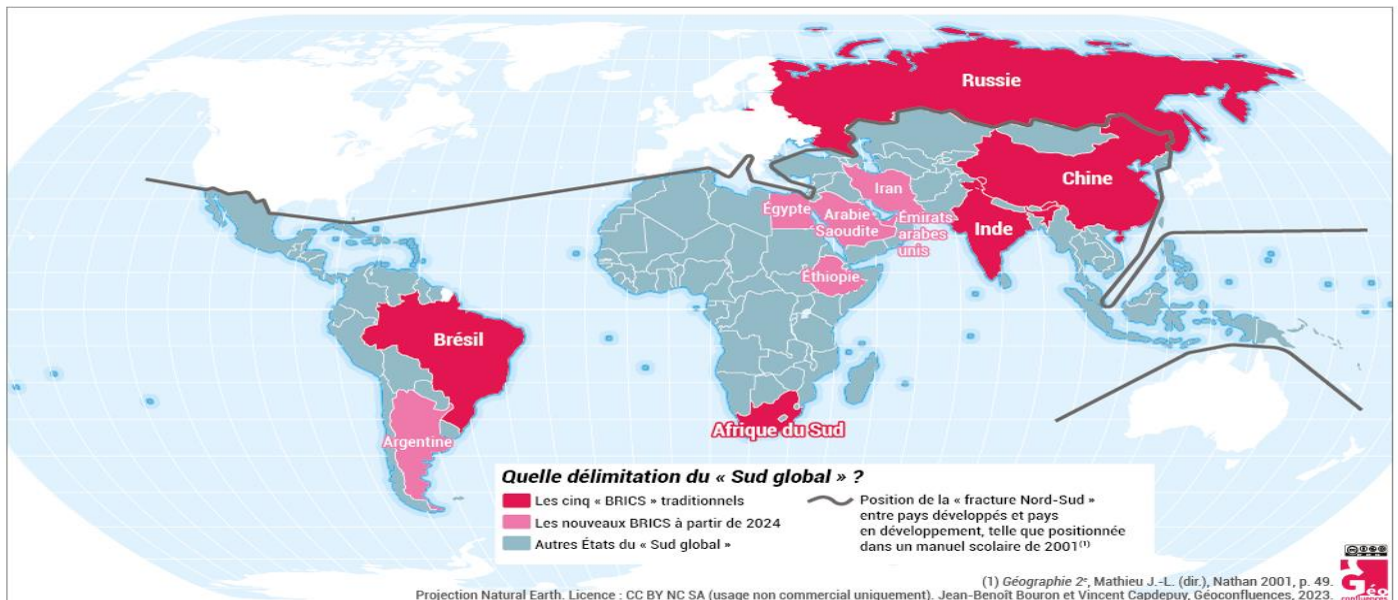


Figure 1. Représentation cartographique du « Sud global ». Source : [CAP 2023, p.13]

Au-delà de leurs difficultés socio-économiques, les pays du Sud sont confrontés à une vulnérabilité spécifique exacerbée par les conséquences du changement climatique. Leurs économies, souvent dépendantes de l'exportation de matières premières telles que les minerais, le pétrole ou les produits agricoles, les rendent particulièrement sensibles aux fluctuations des marchés mondiaux et aux crises environnementales [THE 1999]. Les politiques économiques mises en place après les indépendances se sont souvent révélées insuffisantes pour diversifier leurs économies ou améliorer les infrastructures publiques. En outre, le sous-financement chronique des secteurs de l'éducation, de la recherche et de la santé, aggravé par les ajustements structurels imposés par les institutions financières internationales dans les années 1980 et 1990, limite leur capacité à répondre aux enjeux contemporains, notamment ceux liés à la crise climatique [MPO 2020].

³⁴ Ibid.

³⁵ Ces pays ont été définis comme les marchés les plus prometteurs de la planète, représentant à eux seuls 50% de la croissance mondiale entre 2000 et 2008 : <https://www.melchior.fr/notion/pays-emergents#:~:text=Au%20d%C3%A9but%20des%20ann%C3%A9es%202000,mondiale%20entre%202000%20et%202008>

(b) Différentes facettes de vulnérabilités (moyenne régionale des indicateurs de vulnérabilité sélectionnés)

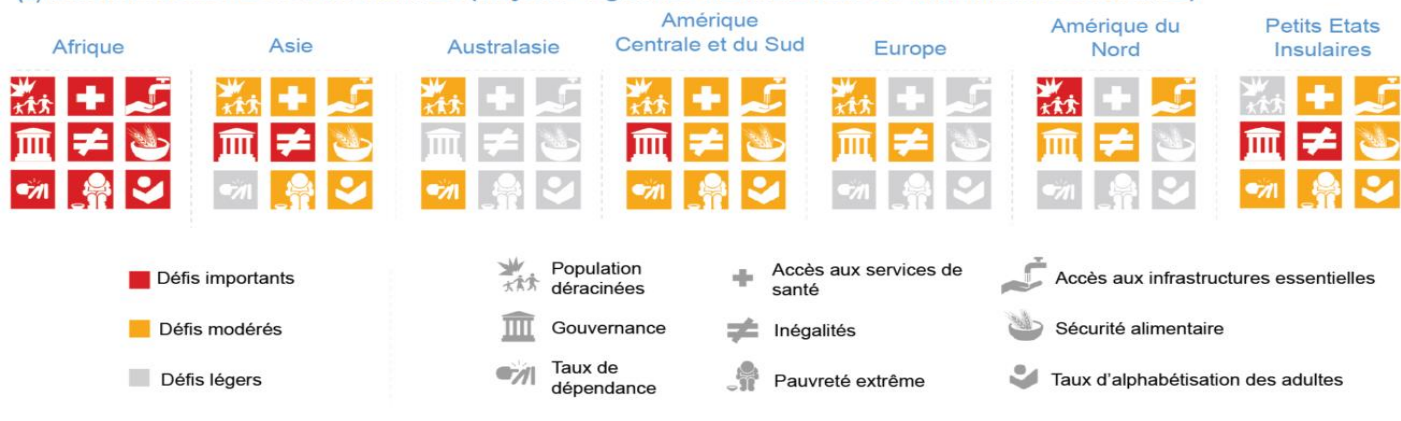


Figure 2. Différentes facettes de vulnérabilité des régions face au changement climatique. Source : [GIE 2022a, Figure TS.4], traduction : bonpote.com

La figure 2 montre comment tous ces défis sont renforcés par un contexte environnemental d'urgence face à une situation symptomatique des inégalités climatiques en défaveur des pays du Sud [GIE 2022a]. L'Afrique est la région qui doit faire face aux défis les plus importants sur tous les aspects liés au changement climatique. Elle est suivie de l'Asie et de l'Amérique Centrale et du Sud comme autres régions du Sud.

Dans le point suivant, nous examinerons les efforts déployés par des universités africaines pour répondre à leurs enjeux de durabilité. Le choix de l'Afrique découle de l'intérêt d'explorer le thème de l'université responsable dans un contexte où les conséquences de la crise climatique sont particulièrement marquées. Les initiatives citées dans cette étude sont issues d'autres travaux et de la littérature grise, regroupant les exemples les plus souvent mentionnés sur le thème de la durabilité dans le contexte universitaire.

3.2. Initiatives en faveur de l'université responsable en Afrique

Avec ses 54 pays couvrant une superficie de 30,41 millions de km² et une population d'environ 1,4 milliard de personnes, l'Afrique est le deuxième plus grand continent du monde tant en termes de superficie que de population³⁶. Il est également l'un des plus vulnérables aux impacts du changement climatique (voir Figure 2). Selon le GIEC [GIE 2022a], le continent a déjà connu une augmentation des températures moyennes annuelles, qui pourraient dépasser 2 °C et atteindre jusqu'à 6 °C d'ici la fin du XXIe siècle. Les effets du changement climatique se traduisent par une intensification des sécheresses, des inondations et d'autres catastrophes naturelles, aggravant la vulnérabilité des populations, de l'économie et des écosystèmes naturels.

Face à ces défis urgents, Leal Filho et al. [LEA 2024] soulignent que les universités africaines ont un rôle déterminant à jouer dans la gestion de la crise climatique. Elles sont responsables non seulement de produire des savoirs, mais aussi de proposer des solutions adaptées aux réalités locales pour répondre aux enjeux du développement durable. Nombre d'initiatives en Afrique reposent sur les capacités des universités africaines à produire et diffuser des connaissances, une stratégie clé pour mettre en œuvre des mesures d'adaptation et d'atténuation efficaces face aux enjeux socio-économiques de la crise climatique.

Le programme Mainstreaming Environment and Sustainability in African Universities (MESA) est l'une des premières initiatives incitant les universités africaines à endosser des responsabilités plus importantes. Créé en 2004 à l'initiative du PNUE, avec le soutien de l'UNESCO et de l'Association

³⁶ Selon les données de la Banque mondiale : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL?locations=A9>

des Universités Africaines (AUA)³⁷, le MESA rassemble plus de 85 universités africaines réparties dans plus de 30 pays afin d'intégrer les enjeux de durabilité dans les programmes éducatifs et les activités communautaires. Le réseau fournit aux institutions des outils pratiques, tels que le "ESD Innovation Toolkit"³⁸, pour promouvoir des pratiques durables au sein des campus. Il organise des dialogues Nord-Sud et Sud-Sud pour le partage des meilleures pratiques et aide les universités à influencer les politiques nationales en matière de durabilité.

En 2013, l'Union Africaine (UA) a adopté l'Agenda 2063³⁹ intitulé « L'Afrique Que Nous Voulons », qui met l'accent sur le développement d'une société du savoir en renforçant les universités et en investissant dans la science et l'éducation. Les principales initiatives de cet agenda visent à transformer le paysage éducatif africain pour stimuler la croissance économique et le développement durable. Cela inclut des investissements dans les infrastructures éducatives et la recherche pour dynamiser l'innovation et l'entrepreneuriat. Les institutions clés soutenant ces initiatives incluent les gouvernements nationaux, la Banque Africaine de Développement (BAD)⁴⁰, l'UNESCO et d'autres agences des Nations Unies. Pour Leal Filho et al. [LEA 2024], l'Agenda 2063 a offert un cadre institutionnel favorable à l'émergence de nombreuses initiatives universitaires axées sur le développement durable.

Le continent a vu apparaître des réseaux universitaires engagés à promouvoir l'excellence de la recherche et à relever les défis du développement durable. L'African Research Universities Alliance (ARUA)⁴¹ est un réseau de 23 universités de recherche en Afrique, fondée en 2015 au Sénégal. Il s'engage à mener des recherches collaboratives de manière équitable et durable, en développant une approche intégrée dans les sciences naturelles ainsi que dans les sciences sociales et les humanités. Les universités africaines fondatrices de l'ARUA, telles que celles de Makerere en Ouganda, de Stellenbosch en Afrique du Sud et de Lagos au Nigéria, sont des institutions pionnières en matière de recherche scientifique dans la thématique du développement durable. Ces établissements sont parmi les premières universités africaines à signer la déclaration conjointe des dirigeants des universités mondiales sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030⁴². L'ARUA joue un rôle significatif en incitant les universités africaines à adopter des pratiques plus responsables et durables, et met l'accent sur l'importance de la collaboration pour renforcer leur impact en faveur du développement durable [LEA 2024].

Plusieurs universités africaines ont progressé dans les classements internationaux, où les critères d'évaluation incluent désormais la responsabilité sociale et l'engagement envers les ODD. Entre 2023 et 2024, le nombre d'universités africaines classées dans le *THE Impact Rankings* a plus que doublé, passant de 106 à 230 établissements⁴³. Ces universités sont évaluées selon leur contribution aux ODD, et 59 % d'entre elles ont soumis des données sur l'ODD 1 « Pas de pauvreté », un chiffre supérieur à la moyenne mondiale de 49 %. Les ODD 4 « Éducation de qualité », 3 « Bonne santé et bien-être » et 5 « Égalité des sexes » sont les plus plébiscités en Afrique, en phase avec la tendance mondiale. Ces

³⁷ Créé en 1967, l'AUA est une organisation non gouvernementale considérée comme le plus grand réseau des universités africaines. Elle joue un rôle essentiel en influençant les politiques liées à l'éducation supérieure, à la science et à l'innovation. <https://aaau.org/>

³⁸ <https://www.unep.org/explore-topics/education-environment/why-does-education-and-environment-matter/global-2>

³⁹ https://au.int/sites/default/files/documents/36204-doc-agenda2063_popular_version_fr.pdf

⁴⁰ La Banque africaine de développement (BAD) est une institution financière de développement multilatérale régionale, créée en 1964 et basée à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Elle vise à contribuer au développement économique et social des pays africains. Voir le site de la BAD : <https://www.afdb.org/fr>

⁴¹ <https://arua.org/>

⁴² <https://www.agencecofin.com/formation/0104-86773-trois-universites-africaines-s-engagent-a-renforcer-leurs-formations-dans-le-developpement-durable>

⁴³ Impact Rankings 2024 : Africa makes a mark : <https://www.timeshighereducation.com/world-university-rankings/impact-rankings-2024-africa-makes-mark>

résultats témoignent de l'engagement croissant des universités africaines dans la responsabilité sociale et la mise en œuvre d'initiatives concrètes.

L'enseignement supérieur se présente comme un levier stratégique pour les universités africaines, leur permettant de former les générations futures aux enjeux du développement durable [AAR, 2020]. De plus en plus d'EESR africains intègrent systématiquement les défis du développement durable dans leurs programmes de formation [LEA 2024]. L'objectif est de préparer des professionnels capables de relever les défis climatiques dans leurs territoires et de transformer de manière éco-responsable les organisations qui les emploieront. À titre d'exemple, dans les pays africains confrontés à un fort stress hydrique⁴⁴, la plupart des universités ont incorporé des programmes axés sur la gestion durable de l'eau, les énergies renouvelables et la transition écologique [LEA 2024, MOB 2024]. Ces initiatives découlent des stratégies RSU/ODD propres à chaque université, visant à contribuer significativement aux engagements nationaux en faveur du développement durable⁴⁵.

Les universités africaines développent également un large éventail d'initiatives pour promouvoir la recherche sur des thématiques liées au changement climatique. Cela inclut la création de centres de recherche spécialisés et la mise en œuvre de projets de R&D pour concevoir des solutions adaptées. Parmi les plus connues dans le continent, on trouve l'African Climate and Development Initiative (ACDI) à l'Université du Cap, en Afrique du Sud, un centre de recherche interdisciplinaire de premier plan axé sur les défis complexes du changement climatique et du développement durable en Afrique, avec une approche ancrée dans le contexte africain⁴⁶. L'Institute for Climate Change and Adaptation (ICCA) de l'Université de Nairobi se concentre quant à lui sur la recherche et la formation relatives aux sociétés africaines et à leurs environnements. L'ICCA a initié plusieurs projets sur la sécurité alimentaire, les ressources en eau et les solutions d'adaptation pour les agriculteurs locaux⁴⁷.

Ces initiatives illustrent les efforts des universités africaines pour élaborer des politiques scientifiques intégrant les enjeux de durabilité comme une stratégie de responsabilité sociale. En général, leurs axes de recherche prioritaires incluent les thématiques de l'eau, de l'agriculture durable et des énergies renouvelables, qui sont des défis majeurs pour le continent. Ces axes sont souvent alignés sur les vulnérabilités du continent face aux conséquences de la crise climatique, comme la pauvreté, l'accès au soin et à l'eau potable, l'insécurité alimentaire, et l'éducation pour tous, que l'on peut observer dans la Figure 2.

Au Maroc par exemple, des chercheurs de l'Université Ibn Toffail (UIT)⁴⁸, soutenus par trois entreprises françaises – FIRMUS, spécialisée dans le traitement de l'eau, BELECTRIC, experte dans l'intégration de fermes photovoltaïques, et COMODOS, fabricant d'éoliennes – ont mis au point une unité autonome de dessalement et de production d'eau potable, alimentée par un mix d'énergies renouvelables (photovoltaïque couplée à des éoliennes). Ce projet répond aux critères ARIR de l'innovation responsable, permettant ainsi à l'UIT de développer des produits et services responsables [MOB 2024]. Installée dans un lycée local, cette station fournit non seulement de l'eau potable, mais aussi de l'électricité pour le lycée et la communauté locale. Ce projet répond aux besoins pressants d'une région isolée, marquée par un fort stress hydrique et des enjeux socio-économiques urgents (pauvreté, manque d'infrastructures de base). Les chercheurs avaient anticipé les impacts potentiels de cette innovation et développé avec les entreprises partenaires la technologie la plus écologique, assurant un suivi en temps réel pour garantir la qualité de l'eau et l'efficacité énergétique de la station.

⁴⁴ Il s'agit des zones avec seulement 500 mètres cubes d'eau douce par habitant et par an, contre 2500 mètres cubes en 1960. Le World Resources Institute (WRI) indique que le Maroc atteindra un niveau de stress hydrique extrêmement élevé d'ici 2040 : <https://www.nationalgeographic.fr/environnement/penurie-deau-le-maroc-tire-le-signal-dalarme>

⁴⁵ A titre d'exemples : la Stratégie Nationale de Développement Durable adoptée en 2017 et le Plan National de l'Eau 2020-2025.

⁴⁶ Fondé en 2011, le centre a trois domaines clés : le diagnostic des risques climatiques, les voies de solutions et la gouvernance de l'action climatique. <https://acdi.uct.ac.za/about>

⁴⁷ Voir les projets de recherche : <https://www.climate-chance.org/portail-action/bibliotheque-climat/>

⁴⁸ UIT est une université publique marocaine située à Kénitra, qui compte plus de 85 000 étudiants : <https://www.uit.ac.ma/>

Cette innovation, devenue une référence internationale⁴⁹, s'inscrit dans la stratégie de valorisation des recherches sur la gestion durable de l'eau et les énergies propres. L'UIT a d'ailleurs intégré cette technologie sur son campus pour traiter et réutiliser les eaux usées⁵⁰, réduisant ainsi sa consommation d'eau et limitant le recours au pompage des puits. Cette démarche écologique allège considérablement la pression sur les nappes phréatiques locales. Ainsi, l'UIT contribue à développer un campus responsable et génère une valeur sociétale partagée, tant pour elle-même et pour la société, en participant activement à la préservation d'une ressource naturelle précieuse pour le Maroc.

D'autres initiatives majeures en matière de campus responsable existent en Afrique. Le nouveau campus de l'Université Euro-Méditerranéenne de Fès (UEMF), conçu pour être à la fois écologique et inclusif, en est un excellent exemple [MOB, 2024]. Chaque année, l'université publie des rapports sur ses avancées par rapport à chacun des 17 ODD⁵¹. En 2022, elle a été récompensée par le prix « Campus responsable de l'année » lors des Trophées des campus responsables⁵², et finaliste des International Green Gown Awards pour ses initiatives exemplaires⁵³. Ces deux reconnaissances soulignent l'engagement de l'UEMF dans la conception et la gestion d'un éco-campus visant à réduire son empreinte écologique et à améliorer le bien-être de sa communauté universitaire.

Plus au sud, l'Université de Cape Town (UCT) a été reconnue par l'International Sustainable Campus Network (ISCN) pour son programme « Green Campus Initiative » (GCI), qui met l'accent sur des pratiques durables sur l'ensemble de son campus⁵⁴. L'UCT a adopté des technologies et méthodes écologiques axées sur la gestion de l'eau et de l'énergie pour faire face aux coûts croissants et à la rareté des ressources en Afrique du Sud, tout en promouvant auprès des étudiants une culture de durabilité sur le campus. Un autre exemple est l'Université de Stellenbosch, qui a entrepris des projets en faveur d'un campus responsable, notamment la construction de bâtiments écologiques certifiés et l'installation de systèmes d'énergie solaire⁵⁵. La stratégie de l'université met l'accent sur la réduction de l'empreinte carbone et la promotion de pratiques durables parmi les étudiants et le personnel.

Discussion et conclusion

Ce texte explore comment les universités africaines intègrent la responsabilité sociale dans leurs missions pour relever les défis propres à leurs territoires, en particulier ceux liés à la crise climatique. En Afrique, où la vulnérabilité aux conséquences de cette crise est plus marquée que dans les pays du Nord, les universités se voient confier des responsabilités accrues. Confrontées à ces pressions écologiques et socio-économiques, elles jouent un rôle essentiel en promouvant des solutions locales et durables, en formant des leaders conscients des enjeux environnementaux et en influençant les politiques et pratiques locales.

Cependant, de nombreux défis subsistent, en particulier le manque de soutien des États et de financements pour les initiatives de recherche et innovation, limitant l'impact potentiel des universités africaines sur le développement durable [LEA 2024]. Certaines universités parviennent néanmoins à se

⁴⁹ L'expertise du projet été diffusée dans l'émission documentaire Xenius sur la chaîne française ARTE : <https://www.uit.ac.ma/smart-campus-traitement-eau-arte/>

⁵⁰ <https://sd.uit.ac.ma/station-depuration-et-de-recyclage-des-eaux-usees-de-luniversite-ibn-tofail/>

⁵¹ <https://ueuromed.org/objectifs-de-developpement-durable#:~:text=L'UEMF%20s'inscrit%20dans,et%20mis%20%C3%A0%20jour%20p%C3%A9riodiquement>

⁵² Les Trophées des Campus Responsables récompensent depuis 2014 les campus francophones pour leurs actions et engagements visant à intégrer le développement durable et la RSE à leurs activités : <https://utopies.com/trophees-des-campus-responsables/>

⁵³ Les Green Gown Awards récompensent les initiatives de développement durable exceptionnelles entreprises par les universités et les collègues du monde entier. <https://www.ueuromed.org/actualites/annonces-diverses/luemf-laureate-du-prix-campus-responsable-de-lannee>

⁵⁴ <https://acdi.uct.ac.za/green-campus-initiative>

⁵⁵ <https://facilitiesmanagement.sun.ac.za/sustainable-buildings/>

démarquer grâce à un soutien institutionnel fort, à l'image des universités marocaines. Le gouvernement du Maroc soutient activement la transition écologique à travers la Stratégie Nationale de Développement Durable 2030⁵⁶. L'éco-campus de l'UEMF, soutenu par le Roi du Maroc en est un bon exemple. L'université est d'ailleurs la seule dans le continent à avoir reçu jusqu'à ce jour le Trophée des Campus Responsables. De même, l'UIT a réalisé le projet de station de traitement d'eau grâce au financement de partenaires économiques via la Chaire UNESCO-SIMEV⁵⁷, soulignant l'importance des acteurs économiques dans l'émergence d'initiatives universitaires durables.

Par ailleurs, le manque de sensibilisation et d'engagement institutionnel demeure un obstacle majeur à l'adoption de pratiques responsables dans les universités africaines. Une étude sur les universités sud-africaines, telles que l'UCT et l'Université de Stellenbosch, met en évidence le rôle crucial de l'implication de la direction pour surmonter ces obstacles [TSH 2023]. Un engagement institutionnel fort agit en effet comme un catalyseur, permettant de transformer les discours éthiques en actions concrètes, impliquant l'ensemble de la communauté académique et facilitant l'intégration des enjeux sociaux et environnementaux dans les pratiques quotidiennes [MOB 2024].

Notre étude comporte des limites. Les données disponibles sur les initiatives des universités africaines restent souvent peu accessibles, ce qui a restreint la possibilité d'une analyse exhaustive et représentative. L'étude n'a fait qu'effleurer le processus de développement des universités responsables en Afrique, bien que nous ayons mobilisé des éléments provenant d'études de cas d'autres travaux [LEA 2024, MOB 2024, TSH 2023]. Enfin, une approche par études de cas serait plus appropriée pour examiner concrètement comment les universités africaines intègrent la responsabilité.

En conclusion, cette étude confirme la pertinence du thème de l'université responsable dans le contexte africain. Malgré les obstacles socio-économiques qui peuvent parfois limiter leur capacité d'action, les universités africaines portent intrinsèquement une responsabilité sociale par leurs activités de production et de diffusion de savoirs. Ce travail ouvre ainsi la voie à des recherches futures plus approfondies, visant à explorer les initiatives et les meilleures pratiques permettant à ces institutions de maximiser leur impact dans la transition écologique et sociale de leurs territoires.

Bibliographie

- [AAR 2020] Aarts, H., Greijn, H., Mohamedbhai, G., & Jowi, J. O. (2020). The SDGs and African higher education. *Africa and the sustainable development goals*, 231-241.
- [ACQ 2007] Acquier, A., & Gond, J.-P. (2007). Aux sources de la responsabilité sociale de l'entreprise: à la (re) découverte d'un ouvrage fondateur, Social Responsibilities of the Businessman d'Howard Bowen. *Finance contrôle stratégie*, 10(2), 5-35.
- [AUD 2014] Audretsch, D. B. (2014). From the entrepreneurial university to the university for the entrepreneurial society. *The Journal of Technology Transfer*, 39(3), 313-321.
- [BEL 2014] Beltrán-Llavador, J., Íñigo-Bajos, E., & Mata-Segreda, A. (2014). La responsabilidad social universitaria, el reto de su construcción permanente. *Revista iberoamericana de educación superior*, 5(14), 3-18.
- [BER 2020] Berei, E. B. (2020). The Social Responsibility among Higher Education Students. *Education Sciences*, 10(3), 66.
- [BOK, 1982] Bok, D. (1982). *Beyond the ivory tower*. Harvard University Press.
- [BON, 2022] Bonaccorsi, A., Blasi, B., Nappi, C. A., & Romagnosi, S. (2022). Quality of research as source and signal: revisiting the valorization process beyond substitution vs complementarity. *The Journal of Technology Transfer*, 47(2), 407-434.
- [BRE, 2008] Brennan, J. (2008). Higher education and social change. *Higher Education*, 56(3), 381-393.

⁵⁶ <https://bit.ly/44nMvhl>

⁵⁷ SIMEV a été créée en 2004, SIMEV fait partie du Programme Hydrologique International de l'UNESCO qui rend possible l'émergence de projets concrets et sérieux pour les pays du Sud, via l'agrégation d'acteurs du Nord. <https://iem.umontpellier.fr/simev-fr/> [Consulté le 24 octobre 2024]

- [CAI, 2013] Caixeta, J. E., & Sousa, M. d. A. d. (2013). Responsabilidade social na educação superior: contribuições da psicologia escolar. *Psicologia Escolar e Educacional*, 17(1), 133-140.
- [CAP, 2023] Capdepuy, V. (2023). “Le Sud global, un nouvel acteur de la géopolitique mondiale ?”, *Géoconfluences*. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/inegalites/articles/sud-global>
- [CAR, 2017] Carayannis, E. G., & Campbell, D. F. (2017). Les systèmes d’innovation de la quadruple et de la quintuple hélice. *Innovations*, 54(3), 173-195.
- [CARR, 2018] Carroll, A. B., & Brown, J. A. (2018). Corporate social responsibility: A review of current concepts, research, and issues. *Corporate social responsibility*, 39-69.
- [CAS, 2017] Castrillón, A. G., & Santillan, X. L. Z. (2017). Diseño metodológico para la detección de necesidades y elaboración de programas de intervención social. *Revista Ciencia UNEMI*, 10(25), 55-66.
- [CES, 2019] Céspedes Aguirre, L. L. (2019). Percepción de los grupos de interés de la responsabilidad social universitaria en una universidad pública. *Conrado*, 15(70), 81-89.
- [CHA, 2007] Charle, C., & Verger, J. (2007). *Histoire des universités*. Que sais-je.
- [CRO, 2017] Crowther, D., & Lauesen, L. (2017). *Handbook of research methods in corporate social responsibility*. Edward Elgar Publishing.
- [DEB, 2019] Debref, R., Gallaud, D., Temple, L., & Temri, L. (2019). L’innovation responsable, dimension stratégique des organisations. *Innovations*, 59(2), 5-13.
- [ASS, 2010] Association of University Leaders for a Sustainable Future and Delaney, John A., "Talloires Declaration" (2010). *Campus Sustainability*. 5. <https://digitalcommons.unf.edu/sustainability/5>
- [DEN, 2005] Denman, B. D. (2005). Comment définir l'université du XXIe siècle? *Politiques et gestion de l'enseignement supérieur*, 17(2), 9-30.
- [DES, 1995] Desrichard, Y. (1995). *Histoire des universités*. Que sais-je. <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1995-03-0094-006>
- [DIN, 2018] Dinkel, J. (2018). *The Non-Aligned Movement: genesis, organization and politics (1927-1992)* (Vol. 5). Brill.
- [ELS, 2019] Elster, D., Barendziak, T., & Birkholz, J. (2019). *Towards a sustainable and open science. Enhancing responsible research and innovation in the biosciences at the University of Bremen*. Bremen: University of Bremen.
- [ETZ, 2000] Etzkowitz, H., & Leydesdorff, L. (2000). The dynamics of innovation: from National Systems and “Mode 2” to a Triple Helix of university–industry–government relations. *Research policy*, 29(2), 109-123.
- [ETZ, 2000] Etzkowitz, H., Webster, A., Gebhardt, C., & Terra, B. R. C. (2000). The future of the university and the university of the future: evolution of ivory tower to entrepreneurial paradigm. *Research policy*, 29(2), 313-330.
- [EUR, 2001] European-Commission. (2001). Green Paper: Promoting a European Framework for Corporate Social Responsibility. *COM (2001) 366-final, Brussels*.
- [EUR, 2011] European-Commission. (2011). COMMUNICATION FROM THE COMMISSION TO THE EUROPEAN PARLIAMENT, THE COUNCIL, THE EUROPEAN ECONOMIC AND SOCIAL COMMITTEE AND THE COMMITTEE OF THE REGIONS A renewed EU strategy 2011-14 for Corporate Social Responsibility. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=celex%3A52011DC0681>
- [GIE, 2013] GIEC. (2013). *Changements climatiques 2013. Les éléments scientifiques*. In *Résumé à l'intention des décideurs*, (Rapport du Groupe de travail I du GIEC). https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/03/WG1AR5_SummaryVolume_FINAL_FRENCH.pdf
- [GIE, 2022a] GIEC. (2022a). *Changement climatique 2022 : impacts, adaptation et vulnérabilités. Résumé pour les décideurs*. <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/resources/press/press-release-french/>
- [GIE, 2022b] GIEC. (2022b). *Résumé à l'intention des décideurs, Réchauffement planétaire de 1,5 °C*. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/IPCC-Special-Report-1.5-SPM_fr.pdf
- [HUS, 2024] Husic, D. W. (2024). Reframing sustainability initiatives in higher education. *Sustainable Earth Reviews*, 7(1), 5.
- [JON, 1979] Jonas, H. (1979). Toward a philosophy of technology. *Hastings Center Report*, 34-43.
- [JONG, 2008] Jongbloed, B., Enders, J., & Salerno, C. (2008). Higher education and its communities: Interconnections, interdependencies and a research agenda. *Higher Education*, 56(3), 303-324.
- [KOU, 2019] Kouatli, I. (2019). The contemporary definition of university social responsibility with quantifiable sustainability. *Social Responsibility Journal*, 15(7), 888-909.

- [KRA, 2011] Kramer, M. R., & Porter, M. (2011). *Creating shared value* (Vol. 17). FSG Boston, MA, USA.
- [LAP, 2018] Laperche, B. (2018). Imbrication science-industrie : les origines de la fraude scientifique. In D. Uzunidis (Ed.), *Recherche académique et innovation, La force productive de la science*. Peter Lang.
- [LAP, 2011] Laperche, B., & Uzunidis, D. (2011). Responsabilité sociale et profit. *La revue des sciences de gestion*(1), 111-120.
- [LEA, 2024] Leal Filho, W., Sierra, J., Kalembo, F., Ayal, D. Y., Matandirotya, N., de Victoria Pereira Amaro da Costa, C. I., Sow, B. L., Aabeyir, R., Mawanda, J., & Zhou, L. (2024). The role of African universities in handling climate change. *Environmental Sciences Europe*, 36(1), 130.
- [MARI, 2022] Marino, J. (2022). Fighting the Cold War and the “Market War” through Critical Technologies, 1979–1992. *Historical Studies in the Natural Sciences*, 52(4), 485-523.
- [MART 2019] Martí-Noguera, J. J., Pérez Morán, G., & Cano Lara, E. D. (2019). Legislación de la responsabilidad social universitaria: Estudio de casos en universidades de Perú y Ecuador. *Revista Venezolana de Gerencia*, 23(84).
- [MAR, 2003] Martin, B. R. (2003). The changing social contract for science and the evolution of the university. *Science and innovation: Rethinking the rationales for funding and governance*. Edward Elgar, Cheltenham, 7-29.
- [MEZ, 1999] Meziani, A. (1999). *The system of higher education in Morocco: a brief introductory report*.
- [MIE, 2015] Miettinen, R., Tuunainen, J., & Esko, T. (2015). Epistemological, artefactual and interactional–institutional foundations of social impact of academic research. *Minerva*, 53(3), 257-277.
- [MOB, 2024] Mobhe Bokoko, D., L'Université Responsable: fondements et mise en œuvre par l'approche du changement organisationnel responsable, Thèse de doctorat, Université du Littoral Côte d'Opale, 2024.
- [MOR, 2022] Morris, R. D. (2022). The benefits of joining a learned society. *The Biochemist*, 44(2), 28-29.
- [MPO, 2020] Mpofo, B., & Ndlovu-Gatsheni, S. (2020). *The dynamics of changing higher education in the global south*. Cambridge Scholars Publishing.
- [OCD, 2004] OCDE. (2004). *Revue du programme sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur : Politiques et gestion de l'enseignement supérieur*. <https://www.oecd.org/fr/sites/eduimhe/46870331.pdf>
- [OGB, 2008] Ogbuigwe, A. (2008). Delivering education for sustainable development through the MESA partnership. *Journal of Education for Sustainable Development*, 2(2), 157-165.
- [ORY, 2018] Ory, J.-F. (2018). Piloter le développement durable dans l'université: une expérience de construction d'un tableau de bord de la RSU. *Gestion et management public*, 7(4), 31-54.
- [OWE, 2020] Owen, R., Macnaghten, P., & Stilgoe, J. (2020). Responsible research and innovation: From science in society to science for society, with society. In *Emerging Technologies: Ethics, Law and Governance* (pp. 117-126). Routledge.
- [OWE, 2021] Owen, R., Pansera, M., Macnaghten, P., & Randles, S. (2021). Organisational institutionalisation of responsible innovation. *Research policy*, 50(1), 104132.
- [PAC, 2024] Pactwa, K., Woźniak, J., Jach, K., & Brdulak, A. (2024). Including the social responsibility of universities and sustainable development goals in the strategic plans of universities in Europe. *Sustainable Development*. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1002/sd.2924>
- [PAL, 2020] Palomino, I. I. P., Vásquez, K. M. C., Vicente, J. S. Y., Tomás, M. R. V., Méndez, G. K. A., & López, J. L. R. (2020). *Responsabilidad social universitaria y la calidad de servicio administrativo*. *Apuntes universitarios*, 10(2), 46-63.
- [POS, 2022] Poskett, J. (2022). *Horizons: A global history of science*. Penguin UK.
- [REN, 2006] Renaut, A. (2006). Le modèle humboldtien. Centre International de Philosophie Politique Appliqué. <http://cippa.paris-sorbonne.fr>
- [RIP, 2002] Rip, A. (2002). Regional innovation systems and the advent of strategic science. *The Journal of Technology Transfer*, 27(1), 123-131.
- [SAL, 2016] Salazar Antequera, R. (2016). Los pilares para la educación superior del futuro: Responsabilidad social, calidad académica y servicio-aprendizaje (SA). *Fides et Ratio-Revista de Difusión cultural y científica de la Universidad La Salle en Bolivia*, 11(11), 155-179.
- [SAU, 1986] Sauvy, A. (1986). Document: Trois mondes, une planète. *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 81-83.
- [SEN, 2016] Sen, A. (2016). *L'Inde, pays des garçons rois*. <https://shs.cairn.info/l-inde-pays-des-garcons-rois--9782738134820?tab=sommaire>

- [SHE, 2020] Shelley-Egan, C., Gjefsen, M. D., & Nydal, R. (2020). Consolidating RRI and Open Science: understanding the potential for transformative change. *Life Sciences, Society and Policy*, 16(1), 1-14.
- [SLA, 2004] Slaughter, S., Slaughter, S. A., & Rhoades, G. (2004). *Academic capitalism and the new economy: Markets, state, and higher education*. JHU Press.
- [STI, 2013] Stilgoe, J., Owen, R., & Macnaghten, P. (2013). Developing a framework for responsible innovation. *Research policy*, 42(9), 1568-1580.
- [THE, 1999] Therien, J.-P. (1999). Beyond the North-South divide: the two tales of world poverty. *Third World Quarterly*, 20(4), 723-742.
- [TSH, 2023] Tshivhase, L., & Bisschoff, C. (2023). Designing a model to measure and manage the implementation of green initiatives at South African universities. *Environmental Economics*, 14(1), 1.
- [UNE, 1975] UNESCO. (1975). The Belgrade Charter: A Framework for Environmental Education. In *Proceedings of the International Workshop on Environmental Education, Belgrade, Serbia*, 3-22, <https://www.eusteps.eu/wp-content/uploads/2020/12/Belgrade-Charter.pdf>
- [UNE, 1998] UNESCO. (1998). *L'Enseignement supérieur au XXI^e siècle: vision et actions, v. 5: Plénière; Association internationale des professeurs et maîtres de conférences des universités (IAUPL) World Conference on Higher Education in the Twenty-first Century: Vision and Action*, Paris, 1998 [289], <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000117117>
- [UNE, 2009] UNESCO. (2009). *The New Dynamics of Higher Education and Research for Societal Change and Development, 2009 World Conference on Higher Education*, Paris. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000183277>
- [UNE, 2023] UNESCO. (2023). In the Global South scarcity of resources hinder sustainable development in higher education. <https://www.iesalc.unesco.org/en/2023/12/06/scarcity-of-resources-hinder-sustainability-in-higher-education-in-the-global-south/>
- [UZU, 2018] Uzunidis, D. (2018). *Collective Innovation Processes: Principles and Practices*. John Wiley & Sons.
- [UZU, 2022] Uzunidis, D., & Bokoko, D. M. (2022). La recherche responsable: contexte, enjeux, dispositifs. *Technologie et innovation*, 7(3).
- [VAL, 2014] Vallaey, F. (2014). La responsabilidad social universitaria: un nuevo modelo universitario contra la mercantilización. *Revista iberoamericana de educación superior*, 5(12), 105-117.
- [VAL, 2018] Vallaey, F. (2018). Las diez falacias de la Responsabilidad Social Universitaria. *Revista Digital de Investigación en Docencia Universitaria*, 12(1), 34-58.
- [VAL, 2019] Vallaey, F., & Álvarez Rodríguez, J. (2019). Hacia una definición latinoamericana de responsabilidad social universitaria. aproximación a las preferencias conceptuales de los universitarios. *Educacion XXI*, 22(1), 93-116.
- [VAN, 2002] Van Ginkel, H. (2002). Academic freedom and social responsibility—the role of university organisations. *Higher education policy*, 15(4), 347-351.
- [VAZ, 2015] Vázquez, J. L., L Aza, C., & Lanero, A. (2015). Students' experiences of university social responsibility and perceptions of satisfaction and quality of service. *Ekonomski vjesnik: Review of Contemporary Entrepreneurship, Business, Economic Issues*, 28(S), 25-39.
- [VEL, 2018] Veldman, F. J. (2018). Market driven global directives and social responsibility in higher education. *African Journal of Business Ethics*, 12(1).
- [VOG, 2020] Vogt, M., & Weber, C. (2020). The Role of Universities in a Sustainable Society. Why Value-Free Research is Neither Possible nor Desirable. *Sustainability*, 12(7), 2811.
- [VON, 2013] Von Schomberg, R. (2013). A vision of responsible research and innovation. *Responsible innovation: Managing the responsible emergence of science and innovation in society*, 51-74.
- [WIG, 2020] Wigmore-Álvarez, A., Ruiz-Lozano, M., & Fernández-Fernández, J. L. (2020). Management of University Social Responsibility in business schools. An exploratory study. *The International Journal of Management Education*, 18(2), 100382.
- [ZOU, 2005] ZOUARI, Y., & Hameline, D. (2005). Pour un questionnement épistémologique des savoirs d'action. *Savoirs en action et acteurs de la formation*, 77.